Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **92 (1966)**

Heft 23

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

92e année | Lausanne, 19 novembre 1966 | N° 23

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre, arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION
D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua, architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—		
Prix du numéro	»	» 2.—	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 423.—
1/2 »	» 220.—
1/4 »	» 112.—
1/8 »	» 57.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Passages inférieurs poussés, par Michel Cuche et Ernest Lugrin, ingénieurs SIA.
Actualité industrielle (34). — Nécrologie. — Bibliographie. — Les congrès.
Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.
Documentation générale. — Informations diverses.

PASSAGES INFÉRIEURS POUSSÉS

par MICHEL CUCHE et ERNEST LUGRIN, ingénieurs SIA

Introduction

Les CFF font depuis longtemps des efforts considérables pour supprimer, d'entente avec les autorités cantonales ou communales, les passages à niveau les plus gênants. Les obstacles à surmonter sont nombreux ; mentionnons, en particulier, les acquisitions de terrain, le partage des frais, la mise à disposition des ponts provisoires nécessaires et la limitation de la vitesse des trains au droit du chantier.

Ce dernier obstacle prend de plus en plus d'importance sur les lignes à fort trafic parcourues à grande vitesse. Il conditionne souvent l'époque où il est possible d'exécuter un travail, car le nombre et la valeur des limitations de vitesse sont sérieusement contrôlés en fonction du respect des horaires.

La suppression des passages à niveau de Gland

A Gland, un poste de gardiennage dessert trois passages à niveau, dont la suppression a fait l'objet de discussions dès 1941. Après l'établissement de divers projets, le canton de Vaud s'est mis d'accord avec les CFF pour prévoir la construction d'un passage inférieur de 13 m d'ouverture pour la traversée de la route cantonale n° 31 et d'un passage à piétons de 3 m d'ouverture, en remplacement des trois passages à niveau supprimés.

Le bureau d'ingénieurs A. Villard a été chargé de l'établissement des projets selon la méthode classique qui consiste, pour le passage routier, à construire les culées *in situ* dans des fouilles boisées par marche-avant et à rouler en place, dans l'intervalle entre les trains, les dalles sous voies construites à côté du chemin de fer.

Cette façon de procéder, de plus en plus employée ces dernières années dès que l'ouvrage a une ouverture supérieure à 8 m environ dans le sens des voies, a les avantages suivants :

1. La jonction des deux ponts provisoires nécessaires sous chaque voie se fait très simplement sur lit de traverses et ne gêne pas la construction de la dalle.
2. Cette dernière, construite à côté, peut être entreprise assez tôt pour être utilisable dès l'achèvement des culées.
3. La dalle s'exécute dans les meilleures conditions de sécurité, de qualité et de rendement du travail.